



République française
Département de la Lozère
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Séance du 19 février 2026 à 17 heures

Date de Convocation 06 février 2026

Membres en exercice : 35	L'an deux mille Vingt-six et le 19 février, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Henri COUDERC,
Présents : 28	
Votants : 29	
Pour : 29	Présents : Flore THEROND, Alain CHMIEL, Alain ARGILIER, René JEANJEAN, François ROUVEYROL, Serge VEDRINES, Gérard PÉDRINI, Daniel GIOVANNACCI, Christian ALBARIC, Bdeia AMATUZZI, Patrick BOSC, Martine BOURGADE, Michel CAPONI, Marie-Thérèse CHAPELLE, Régine DOUSSIÈRE, Maurice DUNY, Francis DURAND, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Sylvette HUGUET, Claudie MARTIN-PASCAL, Jean-Luc MICHEL, Sébastien MOREAU, Roselyne PRADEILLES, Vincent PRATLONG, Daniel REBOUL, Gisèle ROSSETTI, Gilles VERGELY,
Contre : 0	Représentés : Damien ARMAND pouvoir à Michel CAPONI,
Abstention : 0	Excusés : Damien ARMAND, Michel COMMANDRE, Jaclyn MALAVAL, Bernard RIEU
	Absents : Emmanuel ADELY, Jean WILKIN
	Présents non votants :

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick BOSC

DELIB-2026-021 - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE GENETTE VERTE

Le Conseil communautaire,

VU

- Le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-31, L.2312-1 et L.5211-36 ;
- L'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- La délibération n° 2025 – 046 adoptant le budget annexe Genette verte 2025 ;
- Les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice 2025 ;
- Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe Genette Verte ;

CONSIDÉRANT

- Que le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice 2025, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement tel que présenté ci-dessous ;
- Que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;
- Que le CFU 2025 du budget annexe Genette Verte a été présenté et examiné.

• **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses

Chapitre	Prévisions 2025	Réalizations 2025
011 - CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE	171 250,86	163 688,63
012 - CHARGES DE PERSONNEL	160 127,98	157 501,88
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 500,00	8 500,00
66 - CHARGES FINANCIERES	800,00	708,26
68- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	517,82	517,82
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 309,72	51 309,72
Total dépenses de fonctionnement	392 506,38	382 226,31

Recettes

Chapitre	Prévisions 2025	Réalizations 2025
002- Résultat de fonctionnement reporté	21 255,06	21 255,06
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTE	18 617,00	20 759,30
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	345 431,41	345 431,41
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 594,07	3 594,07
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 608,84	3 608,84
Total recettes de fonctionnement	392 506,38	394 648,68

• **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses

Chapitre	Prévisions 2025	Réalizations 2025	RAR 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 950,00	2 903,78	
1001- REHABILITATION GENETTE VERTE	215 886,86	76 922,81	65 843,00
1002- MATERIEL	30 000,00	944,14	4 772,98
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 608,84	3 608,84	
Total dépenses d'investissement	252 445,70	84 379,57	70 615,98

Recettes

Chapitre	Prévisions 2025	Réalizations 2025	RAR 2025
001 - Solde d'exécution sect° d'investissement	199 125,24	199 125,24	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 010,74	4 582,45	
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 309,72	51 309,72	
Total recettes d'investissement	252 445,70	255 017,41	

• **RÉSULTAT**

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
 Reçu en préfecture le 20/02/2026
 Publié le 27/2/26
 ID : 048-200069151-20260219-DELIB_2026_021-DE

Le résultat brut global 2025 du Budget annexe Genette Verte est de 183 060,21 euros, le résultat net global de l'exercice (prenant en compte les restes à réaliser) est de 112 444,23 euros.

Ces résultats seront repris en intégralité, dans le Budget Primitif 2026.

Le résultat de l'exercice se décompose de la façon suivante:

Budget annexe Genette verte	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture CA 2025	Résultat des RAR 2025	Résultat net
Investissement	199 125,24		- 28 487,40	170 637,84	- 70 615,98	100 021,86
Fonctionnement	21 255,06		- 8 832,69	12 422,37		12 422,37
Total	220 380,30		- 37 320,09	183 060,21	- 70 615,98	112 444,23

Après que Monsieur Henri COUDERC, Président, se soit retiré et après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe de la Genette Verte de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, tel que présenté ci-dessus.

ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2025 tels qu'indiqués ci-dessus ;

PRECISE QUE ces résultats seront repris au budget primitif 2026 du budget annexe Genette Verte ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

**La Vice-Présidente,
 Flore THEROND**



**Le secrétaire de séance,
 Patrick BOSC**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.